

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION - SALLANCHES

En vigueur au 01/09/2016

Les honoraires sont inclus dans les prix affichés en vitrine. L'agence ne perçoit pas de fonds

ANCIENS : APPARTEMENTS / MAISONS

Prix de vente TTC Brut de Commission	Montant de commission TTC (€)	Prix de vente TTC Brut de Commission	Montant de commission TTC (€)	Prix de vente TTC Brut de Commission	Montant de commission TTC (€)
≤ 26 999	4 200	De 100 000 à 114 999	8 400	De 190 000 à 204 999	13 400
De 27 000 à 39 999	4 500	De 115 000 à 129 999	9 200	De 205 000 à 219 999	14 300
De 40 000 à 54 999	5 500	De 130 000 à 144 999	10 000	De 220 000 à 239 999	15 600
De 55 000 à 69 999	6 000	De 145 000 à 159 999	10 800	De 240 000 à 259 999	16 900
De 70 000 à 84 999	6 800	De 160 000 à 174 999	11 600	≥ 260 000	6 % (calculer sur le prix de vente TTC)
De 85 000 à 99 999	7 600	De 175 000 à 189 999	12 400		

SUR LE NEUF	TERRAINS
5% H.T. (Sur le prix de vente TTC)	8% T.T.C. (Sur le prix de vente TTC)

GARAGE	ESTIMATION (sans objectif de vente)
Forfait à 2 000 €	150 € HT

PRODUITS PROFESSIONNELS A LA VENTE

(Murs commerciaux, fonds de commerce, bureaux, locaux commerciaux ou industriels)

Prix de vente TTC	Montant de commission TTC (€)	Prix de vente TTC	Montant de commission TTC (€)	Prix de vente TTC	Montant de commission TTC (€)
De 0 à 99.999	15.000	De 400.000 à 499.999	35.000	De 800.000 à 899.999	55.000
De 100.000 à 199.999	20.000	De 500.000 à 599.999	40.000	De 900.000 à 999.999	60.000
De 200.000 à 299.999	25.000	De 600.000 à 699.999	45.000	De 1.000.000 à 1.499.999	80.000
De 300.000 à 399.999	30.000	De 700.000 à 799.999	50.000	De 1.500.000 à 1.999.999	100.000
				+ de 2.000.000	5 % du prix TTC

Les honoraires sont à la charge du vendeur. Si par accord des parties les honoraires de vente sont à la charge de l'acquéreur, leur montant reste inchangé.

BAREME DES HONORAIRES DE GESTION - LOCATION

La loi «Alur» (loi pour «l'accès au logement et un urbanisme rénové») limite désormais le montant des honoraires de location à un seuil maximal défini en fonction de la surface du bien ainsi que du lieu où est situé le logement. Le plafond est, pour notre région, plafonné à 8 € du mètre carré habitable

	Appartements	Maisons
Honoraires de Gestion Mensuels (propriétaire) (% TTC du loyer C.C.)	8 % TTC	6 % TTC
Visite, constitution du dossier et rédaction du bail	8 € m ² (1)	
Etablissement de l'état des lieux d'entrée	3 € m ²	
Assurance des Loyers Impayés (% TTC du loyer C.C.)	2,8 % TTC	2,8 % TTC
Assurance Vacance (% TTC du loyer C.C.) (2)	2,30 % TTC	2,30 % TTC

(1) Pour les garages-box-parking, les honoraires sont de 20 % du montant du loyer annuel partagé par moitié entre propriétaire et locataire.

(2) Cette assurance ne peut pas être prise indépendamment de « l'assurance des loyers impayés » -

PRODUITS PROFESSIONNELS A LA LOCATION

(Murs commerciaux, fonds de commerce, bureaux, locaux commerciaux ou industriels)

Loyer annuel HT	Montant commission HT (1)	Loyer annuel HT	Montant commission HT (1)	Loyer annuel HT	Montant commission HT (1)
De 0 à 9.999 €	2.000 €	De 40.000 à 59.999 €	7.000 €	De 200.000 à 299.999 €	20.000 €
De 10.000 à 19.999 €	3.000 €	De 60.000 à 99.999 €	9.000 €	De 300.000 à 499.999 €	25.000 €
De 20.000 à 39.999 €	5.000 €	De 100.000 à 199.999 €	15.000 €	+ de 500.000 €	30.000 €

(1) Montant de commission forfaitaire à l'acte de location.